

NOTICE : INFORMATION DE L'UTILISATEUR

UCEMINE PP 100 mg comprimés nicotinamide

Veillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

Vous devez toujours prendre ce médicament en suivant scrupuleusement les informations fournies dans cette notice ou par votre médecin ou votre pharmacien.

- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Adressez-vous à votre pharmacien pour tout conseil ou information.
- Si vous ressentez l'un des effets indésirables, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice.
- Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration.

Que contient cette notice ?:

1. Qu'est-ce qu'Ucemine PP et dans quel cas est-il utilisé
2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre Ucemine PP
3. Comment prendre Ucemine PP
4. Quels sont les effets indésirables éventuels
5. Comment conserver Ucemine PP
6. Contenu de l'emballage et autres informations

1. QU'EST-CE QU' UCEMINE PP ET DANS QUEL CAS EST-IL UTILISE

Ucemine PP contient de la Vitamine PP (la nicotinamide).

Elle est indiquée dans les troubles de la peau, digestifs et nerveux imputables à une déficience en vitamine PP ou à une anomalie du métabolisme d'un acide aminé, le tryptophane.

Une alimentation variée et équilibrée est essentielle pour éviter les états d'hypovitaminose (carence de vitamine).

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT DE PRENDRE UCEMINE PP

Ne prenez jamais Ucemine PP

- si vous êtes allergique à la substance active, la vitamine PP aussi appelée nicotinamide ou vitamine B3 ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament (mentionnés dans la rubrique 6).
- si vous avez un ulcère digestif actif ou si vous souffrez d'une maladie du foie.

Avertissements et précautions

Adressez-vous à votre médecin ou pharmacien avant de prendre Ucemine PP :

- si vous avez eu une jaunisse ou une maladie du foie
- si vous avez eu un ulcère
- si vous avez un diabète ou si vous souffrez de goutte
- si vous avez des problèmes de vésicule biliaire.

La surveillance des taux plasmatiques d'acide urique est recommandée.

Enfants

Pas d'application

Autres médicaments et Ucemine PP

Informez votre médecin ou pharmacien si vous prenez, avez récemment pris ou pourriez prendre tout autre médicament.

- L'apport en vitamine PP doit être augmenté en cas de manque de vitamine B6.
- L'usage de médicaments à base d'isoniazide (traitement de la tuberculose) peut provoquer une carence en acide nicotinique.

Grossesse et allaitement

Si vous êtes enceinte ou que vous allaitez, si vous pensez être enceinte ou planifiez de contracter une grossesse, demandez conseil à votre médecin ou pharmacien avant de prendre ce médicament.

- Sauf avis médical contraire, la vitamine PP ne sera pas prise pendant la grossesse car un excès peut être la cause d'anomalie du fœtus.
- En raison du manque de données Ucemine PP ne sera pas pris durant la période d'allaitement.

Conduite de véhicules et utilisation de machines

Il est déconseillé de conduire et d'utiliser certains outils ou machines si vous avez des troubles de la vision.

3. COMMENT PRENDRE UCEMINE PP

Veillez à toujours prendre ce médicament en suivant exactement les indications de votre médecin ou pharmacien. Vérifiez auprès de votre médecin ou pharmacien en cas de doute.

Les besoins quotidiens chez les personnes en bonne santé sont de 15 mg à 20 mg de vitamines PP par jour. En cas de déficit, il faut le suppléer.

Chez l'adulte :

- la posologie d'attaque est de 5 à 10 comprimés par jour (500mg à 1000mg par jour)
- la posologie d'entretien est de 2 à 5 comprimés (200mg à 500mg par jour).

Chez l'enfant :

- 1 à 2 comprimés par jour (100mg à 200mg par jour)

Chez le nourrisson :

- 2 demi-comprimés par jour (50mg 2 x par jour).

Les comprimés seront avalés avec un peu de liquide.

Si vous avez pris plus d'Ucemine PP que vous n'auriez dû

- La prise d'une trop grande quantité de vitamine PP peut activer un ulcère de l'estomac, provoquer la chute des cheveux ou des démangeaisons et peut être toxique pour le foie. **Arrêtez** la prise et contactez votre médecin qui envisagera peut être une prise de sang pour vérifier s'il y a saturation.
- Si vous avez utilisé ou pris trop d'Ucemine PP, prenez **immédiatement** contact avec votre médecin, votre pharmacien ou le Centre Anti-poison (070/245 245).

Si vous oubliez de prendre Ucemine PP

Prenez le comprimé suivant au moment prévu pour celui-ci. Ne prenez pas de dose double pour compenser le comprimé que vous avez oublié de prendre.

Si vous avez d'autres questions sur l'utilisation de ce médicament, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

Les effets indésirables sont classifiés par système d'organes avec indication de l'évaluation sur la fréquence :

Très fréquent ($\geq 1/10$), fréquent ($\geq 1/100, < 1/10$), peu fréquent ($\geq 1/1000, < 1/100$), rare ($\geq 1/10000, < 1/1000$), très rare ($< 1/10000$), fréquence indéterminée (ne peut être estimée sur la base des données disponibles).

Investigations (rare) : augmentation des phosphatases et des transaminases.

Affections du système nerveux (peu fréquent) : céphalées.

Affections oculaires (rare) : troubles de la vision.

Affections gastro-intestinales (peu fréquent) : diarrhée, nausée, vomissement.

Affections de la peau et du tissu sous-cutané (rare) : rash.

Troubles de métabolisme et de la nutrition (rare) : diminution de l'appétit, hyperglycémie.

Affections vasculaires (rare) : vasodilatation.

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice.

5 COMMENT CONSERVER UCEMINE PP

A conserver dans l'emballage d'origine.

A conserver à température ambiante (15- 25°C).

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

Ne pas utiliser Ucemine PP après la date de péremption mentionnée sur la boîte ou la plaquette thermoformée. La date d'expiration fait référence au dernier jour du mois.

6. CONTENU DE L'EMBALLAGE ET AUTRES INFORMATIONS

Ce que contient Ucemine PP

- La substance active est la nicotinamide (ou vitamine B3 ou vitamine PP).
- Les autres composants sont : amidon de maïs, stéarate de calcium, polyvidone et talc.

Aspect d'Ucemine PP et contenu de l'emballage extérieur

Ucemine PP sont des comprimés à usage orale de couleur blanche, de forme ronde et plate sur les deux faces.

Ils sont disponibles en PVC/aluminium plaquettes en boîtes de 20, 50 et 100 comprimés.

Titulaire de l'Autorisation de mise sur le marché et fabricant

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché :

Pierre Fabre Médicament, 45 Place Abel Gance F-92100 Boulogne

Fabricant :

Labima, 328 Avenue Van Volxem, B-1190 Bruxelles

Mode de délivrance : délivrance libre.

Numéro d'enregistrement :

BE046837

La dernière date à laquelle cette notice a été révisée est 07/ 2015.

La dernière date à laquelle cette notice a été approuvée est 08/2015.